

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant ce médicament.

Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance médicale par votre pharmacien. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications de votre médecin ou de votre pharmacien. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

KCI Retard Hausmann, comprimés à libération prolongée

Doetsch Grether AG

Qu'est-ce que le KCI Retard Hausmann, comprimés à libération prolongée et quand doit-il être utilisé?

Le potassium est un élément vital. Un manque de potassium peut provoquer des troubles musculaires, rénaux, digestifs et cardiaques. Les comprimés à libération prolongée KCI Retard Hausmann contiennent un sel de potassium. Elles sont indiquées en cas de manque de potassium avec tendance à l'alcalose (augmentation du pH dans le sang). Un manque de potassium survient notamment en cas de pertes trop importantes, par exemple lors de l'utilisation ou de l'abus de certains diurétiques (salurétique), laxatifs, médicaments pour le cœur (digoxine), en cas de maladies du foie.

Un excès de potassium est également dangereux et peut provoquer des troubles digestifs, neuromusculaires et cardiaques. Il est donc recommandé de ne pas prendre KCI Retard Hausmann, comprimés à libération prolongée sans avis médical.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Veillez à boire suffisamment.

Quand KCI Retard Hausmann, comprimés à libération prolongée ne doit-il pas être pris?

Vous ne devez pas prendre KCI Retard Hausmann, comprimés à libération prolongée si vous souffrez des troubles suivants:

- hyperkaliémie (taux de potassium trop élevé dans le sang);
- insuffisance rénale, oligurie (forte diminution de l'élimination urinaire);
- insuffisance des glandes surrénales (par exemple maladie d'Addison non traitée);
- exsiccose sévère (déshydratation grave du corps), brûlures graves;
- ulcères gastro-intestinaux;
- si vous prenez certains diurétiques qui favorisent la rétention de potassium (spironolactone, canrénone, triamterène, amiloride);
- en cas de rétrécissement du tractus gastro-intestinal (sténose);
- en cas de motilité gastro-intestinale fortement réduite suite à certaines maladies ou traitements (anticholinergiques);
- Une constipation ordinaire n'est toutefois pas une contre-indication.

Quelles sont les précautions à observer lors de la prise de KCI Retard Hausmann, comprimés à libération prolongée?

Veillez informer votre médecin si vous souffrez des maladies suivantes:

- maladies cardiovasculaires;
- maladies rénales. Il faut s'assurer que l'urine est correctement éliminée par les reins;
- En cas de myotonie congénitale (crampes musculaires, maladie de Thomson).



Le bilan hydrique et électrolytique ainsi que l'équilibre acido-basique doivent être surveillés régulièrement.

Certains médicaments destinés à faire baisser la tension artérielle (les inhibiteurs de l'ECA comme le captopril ou l'énalapril) ou les médicaments pour le cœur (préparations digitaliques) peuvent entraîner une augmentation du taux de potassium et ne doivent donc être pris avec KCl Retard Hausmann, comprimés à libération prolongée que sur prescription expresse de votre médecin.

Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien si

- vous souffrez d'une autre maladie
- vous êtes allergique
- vous prenez déjà d'autres médicaments (même en automédication!).

KCl Retard Hausmann, comprimés à libération prolongée peut-il être pris pendant la grossesse ou l'allaitement?

Oui, si votre médecin le prescrit.

Comment utiliser KCl Retard Hausmann, comprimés à libération prolongée?

La posologie doit être adaptée au cas de chaque patient. Suivez scrupuleusement les instructions de votre médecin. Les doses suivantes ne sont que des valeurs moyennes.

La dose journalière doit être répartie en 2 à 4 prises, avec les repas.

Sauf prescription contraire du médecin:

Adultes

Traitement préventif

3 à 5 comprimés à libération prolongée par jour.

Traitement d'une carence en potassium

7 à 10 comprimés à libération prolongée par jour.

L'administration de la dose journalière en une seule fois est inadéquate. Elle peut provoquer un surdosage ou une élimination trop rapide. La durée du traitement est déterminée par le médecin.

L'utilisation et la sécurité de KCl Retard Hausmann, comprimés à libération prolongée n'ont pas été établies à ce jour pour les enfants et les adolescents.

Avaler les comprimés à libération prolongée avec beaucoup d'eau, *sans les croquer* (après le repas).

En cas d'oubli d'une dose, continuez le traitement, mais ne prenez pas plusieurs doses à la fois.

Un surdosage peut provoquer des troubles neuromusculaires et cardiaques (picotements et lourdeur des membres, faiblesse, apathie, paralysie, baisse de la pression sanguine, troubles du rythme cardiaque, état de choc).

Dans ce cas, cessez immédiatement le traitement et consultez un médecin.

Veuillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin ou à votre pharmacien.

Quels effets secondaires KCl Retard Hausmann, comprimés à libération prolongée peut-il provoquer?

Les effets secondaires suivants peuvent survenir lors de la prise de KCl Retard Hausmann, comprimés à libération prolongée:

Rare (concerne 1 à 10 personnes sur 10 000):

Troubles digestifs (nausées, vomissements, diarrhées, maux de ventre, ballonnements), démangeaisons et/ou éruption cutanée, urticaire.



Très rare (concerne moins d'une personne sur 10 000)

Obstruction, saignements et ulcération au niveau gastro-intestinal, avec ou sans perforation.

Une hyperkaliémie (taux excessif de potassium dans le sang) peut apparaître chez les patients dont l'élimination rénale et la distribution du potassium dans l'organisme est perturbée.

Si ces symptômes sont sévères ou si les selles deviennent sanglantes ou noires, le traitement doit être immédiatement interrompu et les symptômes signalés au médecin.

Si vous remarquez des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien. Ceci vaut en particulier pour les effets secondaires non mentionnés dans cette notice d'emballage.

À quoi faut-il encore faire attention?

Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur le récipient.

La matrice des comprimés à libération prolongée (la masse qui contenait le principe actif) peut être retrouvée intacte dans les selles. Cela n'a aucune conséquence sur l'efficacité du produit.

Remarques concernant le stockage

Conserver à température ambiante (15-25°C).

Conserver hors de portée des enfants.

Remarques complémentaires

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin ou votre pharmacien, qui disposent d'une information détaillée destinée aux professionnels.

Que contient KCl Retard Hausmann, comprimés à libération prolongée?

Principes actifs

746 mg de chlorure de potassium correspondant à 10 mmol de potassium respectivement 391 mg de potassium

Excipients

Copolymère d'ammonio méthacrylate (type A), copolymère d'ammonio méthacrylate (type B), citrate de triéthyle, silice colloïdale anhydre, stéarate de magnésium, talc, siméticone.

Enveloppe du comprimé: talc, copolymère d'ammonio méthacrylate (type A), copolymère d'ammonio méthacrylate (type B), macrogol 6000, citrate de triéthyle, dioxyde de titane (E171), indigotine (E132), siméticone.

Numéro d'autorisation

36360 (Swissmedic)

Où obtenez-vous KCl Retard Hausmann, comprimés à libération prolongée? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

Peut être remis sans ordonnance médicale en pharmacie par un pharmacien après un conseil spécialisé personnalisé.

Emballage de 40 ou 200 comprimés à libération prolongée.

Titulaire de l'autorisation

Doetsch Grether AG, 4051 Basel

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en décembre 2021 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

